

Séance du 26 mai 2016 à 19 heures
Commune de BOISSIERES – Salle des Fêtes

Aujourd'hui, vingt-six mai deux mille seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Boissières –Salle des fêtes

Nombre de présents :

54

Nombre de votants :

49 dont 8 possédant une procuration

▪ **TITULAIRES :**

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOZAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES

ST DENIS CATUS
ST MEDARD
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, M. SIMON Michel, M. SAN JUAN Alain, Mme
BOYER Noëlle, M. COLIN Henri, M. DELPECH Bernard, Mme
LOOCK Martine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
Mme VANBESIEEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique,
M. FIGEAC Philippe,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. GILES Jérôme,

▪ **SUPPLEANTS :**

BOISSIERES
CIEURAC
COURS
LABASTIDE DU VERT
LHERM
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
Mme SOLIVERES Hélène,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

28 titulaires - 21 suppléants

Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
Mme LASFARGUES Geneviève, Mme BOUIX Catherine, M.
BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise (procuration à

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
DOUELLE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
MAXOU

MECHMONT
MERCUES

MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
VALROUFIE
VERS

M. MUNTE), M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène
(procuration à M. DELPECH), M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY
Sabine (procuration à Mme LOOCK), M. DEBUISSON Guy, Mme LE
QUENTREC Yannick, Mme EYMES Isabelle, Mme DUPLESSIS-
KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel (procuration à M. COLIN),
Mme BONNET Catherine,
M. BRIS René,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. VAZ Victor (procuration à M. TAILLARDAS),
M. TREIL Jean,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
M. CANCEIL Philippe,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. BONNEMERE Jean-Claude,
M. MOUGEOT Jean-Paul (procuration à Mme VANBESIEN),
M. BARDINA Fabien,
M. VIVIER Jean-Luc (procuration à M. VAYSSOUZE-FAURE),
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PRADDAUDE Jean-Paul, M. PONS Stéphane,
M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration à Mme LANES), Mme
RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,
M. LIAUZUN Christian,
M. MIQUEL Gérard, M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. BORIES Olivier, M. BERNIOT Pierre-Jacques,
M. RIGAL Serge,
M. GILBERT Joël, M. BONNET Frédéric,
M. NICOLAON Patrick,
M. DESROQUES Alain,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Direction des bâtiments

Objet : Création d'un groupement de commandes : "Maintenance multitechnique des bâtiments" /
Constitution et adhésion au groupement.

A été adopté à l'UNANIMITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORSSéance du 26 mai 2016
Rapporteur : Serge NOUAILLESRédacteur : Aurélien WALTER
Service : Direction des bâtiments**Objet : Création d'un groupement de commandes : « Maintenance multitechnique des bâtiments » / Constitution et Adhésion au groupement**

Mesdames, Messieurs

Les services de la ville de Cahors et de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors sont amenés de façon récurrente à faire appel à des entreprises externes pour la réalisation de prestations d'entretien et de maintenance de certaines parties constitutives des bâtiments. L'ensemble de ces besoins étant identique, il a été convenu d'arrêter les bases d'un montage commun. Il s'inscrit dans la logique du groupement de commandes associant les deux collectivités qui a pour double objectif :

- Un allègement des formalités et des frais de gestion administrative liés au lancement et au traitement d'une seule procédure;
- Des économies d'échelle.

L'article 28 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics encadre les dispositions réglementaires du groupement de commandes.

La convention constitutive du groupement, ci-annexée, a pour objet de définir les modalités de fonctionnement du groupement de commandes entre la commune de Cahors, la Communauté d'agglomération du Grand Cahors, en vue de la passation d'un marché public de maintenance multitechnique. S'agissant d'un besoin récurrent, la convention est conclue pour une durée indéterminée.

Les conditions d'adhésion d'un nouveau membre ou de retrait d'un membre du groupement, sont définies dans la convention. De fait, toute modification à la convention de groupement sera effectuée par voie d'avenant.

Les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2016 et suivants. La consultation est passée dans le cadre d'une procédure adaptée en application des articles 12, 27, 78, 80 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Il s'agit d'un marché mixte forfaitaire et à bons de commandes alloti. La ville de Cahors sera le coordonnateur dudit groupement. Le marché aura une durée de 1 an renouvelable 3 fois, soit une durée maximale de quatre années.

L'allotissement annuel est le suivant :

Lot 1 : Maintenance des ascenseurs

Pour la ville : Estimation 19 000 € H.T.

Pour la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors : Estimation 6 500 € H.T.

Lot 2 : Maintenance des portes automatiques, portails et barrières

Pour la ville : Estimation 2 500 € H.T.

Pour la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors : Estimation 1 000 € H.T.

Lot 3 : Maintenance des systèmes de sécurité incendie

Pour la ville : Estimation 1 800 € H.T.

Pour la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors : Estimation 1 800 € H.T.

Lot 4 : Télésurveillance

Pour la ville : Estimation 1 000 € H.T.

Pour la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors : Estimation 2 400 € H.T.

Lot 5 : Maintenance des extincteurs

Pour la ville : Montant minimum 2 500 € H.T. montant maximum 7 000 € H.T.

Pour la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors : Montant minimum 1 000 € H.T.
montant maximum 2 500 € H.T.

L'attribution se fera par lots séparés.

Par conséquent, j'ai l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a. D'approuver la constitution d'un nouveau groupement de commande entre la Commune de Cahors et la Communauté d'agglomération du Grand Cahors pour la maintenance multitechnique dans les bâtiments ;
- b. D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commande pour la maintenance multitechnique, à signer les marchés et les éventuels avenants à intervenir, ainsi que tous actes consécutifs relatifs à l'exécution de cette convention ;
- c. De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits en section de fonctionnement des budgets 2016 et suivants.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean Marc VAYSSOUZE-FAURE